



OBSERVATOIRE DES FAMILLES **DES DEUX-SÈVRES**

FAMILLE ET PARENTALITÉ

« Être parent d'enfant(s) entre 6 et 12 ans »

ENQUÊTE 2016

Avec la participation de :



Sommaire

SOMMAIRE	2
OBSERVATOIRE DES FAMILLES	3
ENQUETE « ÊTRE PARENT D'ENFANT(S) DE 6 A 12 ANS ».....	4
1 - <i>Contexte de l'étude</i>	4
2 - <i>Objectifs de l'étude</i>	4
METHODOLOGIE.....	5
1 - <i>Élaboration du questionnaire</i>	5
2 - <i>Diffusion de l'étude</i>	5
3 - <i>Analyse</i>	5
4 - <i>Variables et indicateurs</i>	5
PRESENTATION DE L'ECHANTILLON	6
1 - <i>Type de famille</i>	6
2 - <i>Genre du répondant</i>	6
3 - <i>Situation par rapport à l'emploi</i>	6
4 - <i>Âge du répondant</i>	7
5 - <i>Professions et catégorie socioprofessionnelle du répondant</i>	7
6 - <i>Nombre d'enfants dans le foyer</i>	8
LES RESULTATS	9
LA PREOCCUPATION DES PARENTS	9
1 - <i>Les principales préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans</i>	9
LES MOYENS DE COMMUNICATION	14
1 - <i>Avec qui échangent les parents ?</i>	14
2 - <i>Les moyens d'informations utilisés</i>	17
LES ACTEURS DE L'AIDE A LA PARENTALITE	20
1 - <i>Les actions connues par les parents</i>	20
2 - <i>Les actions qui intéressent les parents</i>	22
CONCLUSION	25
ANNEXES	26
QUESTIONNAIRE	26

Observatoire des familles

Observer pour mieux connaître.

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant « T » et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles de la Creuse ne sont pas celles du Nord-Pas-de-Calais, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui. La réalité familiale est changeante, elle doit donc faire l'objet d'une observation renouvelée et analysée au fil du temps.

Observer pour mieux représenter.

Cette observation à l'échelle départementale ou régionale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Le mouvement associatif dans son ensemble, l'UNAF, les URAF, les UDAF, par le biais de leurs représentations locales, ont vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins, alors recueillis, des familles.

Observer quoi ?

Enquêter auprès des familles (ou de la population) pour recueillir des informations précises et objectives sur les réalités quotidiennes des familles, tant en termes de pratiques qu'en termes de ressentis ou d'opinions.

L'analyse de l'enquête a été réalisée par Marion BOUVET, sociologue et coordinatrice de l'URAF NOUVELLE AQUITAINE.

Enquête « Être parent d'enfant(s) de 6 à 12 ans »

1 - Contexte de l'étude

Les parents sont au cœur du développement des (jeunes) enfants. Devenir un père ou une mère est une des expériences les plus marquantes dans une vie et représente le rôle le plus important. Cette expérience, perçue par la plupart des parents comme positive et enrichissante, s'avère également parsemée de défis, notamment pour les parents plus vulnérables. Ces défis sont par ailleurs relevés différemment selon les caractéristiques des enfants, les ressources dont les parents disposent, les connaissances, les valeurs et les aptitudes qu'ils ont ou encore le réseau social dont ils bénéficient. Plusieurs rapports nationaux et internationaux soulignent l'importance de cette fonction, rappellent les enjeux qu'elle recouvre et recommandent la mise en œuvre d'actions pour la soutenir.

2 - Objectifs de l'étude

Les objectifs de cette étude sont :

- d'observer les préoccupations des familles ayant des enfants de cet âge,
- d'apprécier la manière dont elles font face à certaines difficultés,
- de cerner leur besoin de soutien éventuel, la manière dont elles s'informent,
- de mesurer quel(s) type(s) d'actions devraient être mises en place afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Méthodologie

1 - Élaboration du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

2 - Diffusion de l'étude

La CNAF et la MSA sont associés en tant que soutien par la mise à disposition de fichiers allocataires pour les échantillons d'envoi des questionnaires. Au final, 3 000 questionnaires ont été envoyés par voie postale à des allocataires CAF et 325 à des allocataires MSA Sèvres-Vienne, à des personnes ayant des enfants entre 6 et 12 ans au 31 décembre 2015 et vivant dans le département des Deux-Sèvres.

Au final, avec 681 questionnaires reçus, le taux de retour de 20,5 % est très satisfaisant.

Le travail d'analyse a été effectué avec le logiciel question data, utilisé par toutes les UDAF participant à l'observatoire des familles. Un guide d'analyse est fourni par l'animateur du réseau des observatoires.

3 - Analyse

L'analyse a été faite à partir de tris à plat et de tris croisés.

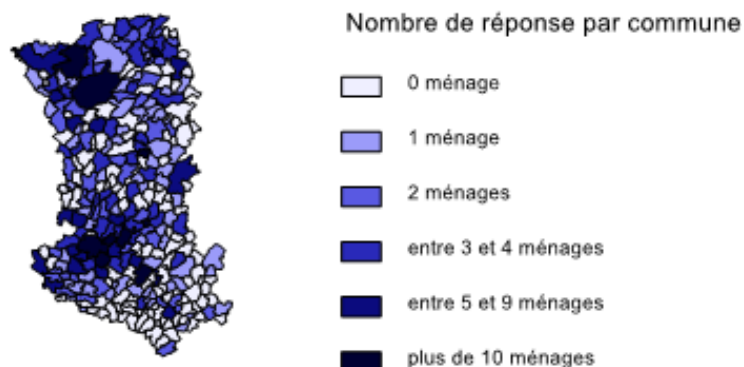
Les tris croisés ont été construits avec les variables sociodémographiques et les indicateurs présentés ci-dessous. Nous avons utilisé le test du Khi2 pour les tris croisés afin de déterminer les variables les plus représentatives des familles des Deux-Sèvres.

4 - Variables et indicateurs

Il s'agit des variables qui, a priori, paraissent les plus pertinentes pour mettre en avant des différences dans les réponses des ménages interrogés.

Présentation de l'échantillon

L'échantillon est composé de 681 individus. Il s'agit de familles ayant au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans. Le sud-est du département est très peu représenté dans notre échantillon.



1 - Type de famille

Les familles qui ont répondu sont pour 86 % d'entre elles composées d'un couple avec enfants et pour 14 % d'un parent isolé. 13 % des répondants en couple correspondent à une famille recomposée.

Type de famille		
En couple	583	86 %
Seul(e)	97	14 %
Total répondants	680	100 %

D'après le recensement de la population 2013 de l'INSEE, notre échantillon correspond globalement à la situation du département puisque 10,3 % des familles du département sont des familles monoparentales selon l'INSEE. Il est important de préciser que la différence peut être en partie expliquée par la différence de méthodologie. Le recensement de l'INSEE recense les familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans alors qu'au sens de notre échantillon CAF/MSA, les familles ont au moins un enfant à charge âgé de 6 à 12 ans.

2 - Genre du répondant

Comme dans la plupart des enquêtes qui concernent la famille, ce sont généralement les femmes qui répondent. Ici, cela se confirme elles forment 92 % de l'échantillon.

Genre du répondant		
Homme	51	8 %
Femme	628	92 %
Total répondants	679	100 %

3 - Situation par rapport à l'emploi

Une plus forte proportion de parents isolés est sans emploi (39 % contre 2 % pour les couples). Concernant les parents en couple, 98 % d'entre eux ont au moins un membre du couple en emploi et 88 % d'entre eux ont les deux parents en emploi.

Couples		Parents isolés	
Les deux parents en emploi	88 %	En emploi	61 %
Un seul parent en emploi	10 %		
Aucun parent en emploi	2 %	Sans emploi	39 %

Dans notre échantillon, les parents isolés sont constitués de 93 femmes et 4 hommes.

4 - Âge du répondant

La personne de référence, au sens de l'INSEE, est l'homme dans un couple et le parent dans une famille monoparentale.

Sur les 681 questionnaires, 668 personnes référentes ont donné leur âge.

Notre questionnaire étant basé sur la parentalité de 6 à 12 ans, la majorité des parents ont entre 30 et 49 ans.

Âge du répondant		
19 à 29 ans	13	2 %
30 à 39 ans	308	46 %
40 à 49 ans	325	49 %
50 ans et plus	22	3 %

5 - Professions et catégorie socioprofessionnelle du répondant

Les personnes de référence des familles ayant répondu (612 réponses sur 681 questionnaires) sont réparties dans les différentes professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Plus d'un tiers des répondants appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle « Profession intermédiaire, technicien, instituteur » et à la catégorie socioprofessionnelle « Employé ».

PCS du répondant		
Agriculteur	13	2 %
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	27	4 %
Cadre, ingénieur, professeur	55	9 %
Profession intermédiaire, technicien, instituteur	235	38 %
Employé	195	32 %
Ouvrier	64	10 %
Retraité	2	0 %
Sans activité professionnelle	21	3 %

Afin de permettre une analyse plus fine, les professions et catégories socioprofessionnelles ont été parfois regroupées de cette manière :

- PCS + : Artisan, Commerçant, Cadre, Profession intermédiaire.
- PCS - : Agriculteur, Employé, Ouvrier, Retraité, Sans activité professionnelle.

PCS du répondant		
PCS +	330	52 %
PCS -	282	48 %

Il s'agit ici de termes employés essentiellement dans une optique de marketing selon la nomenclature INSEE.

6 - Nombre d'enfants dans le foyer

Parmi les répondants (678 questionnaires), 60 % des familles ont 2 enfants dans leur foyer. Ils sont plus d'un tiers (35 %) à faire partie d'une famille nombreuse (3 enfants et plus).

Nombre d'enfants		
1 enfant	33	5 %
2 enfants	408	60 %
3 enfants et plus	237	35 %

Les résultats

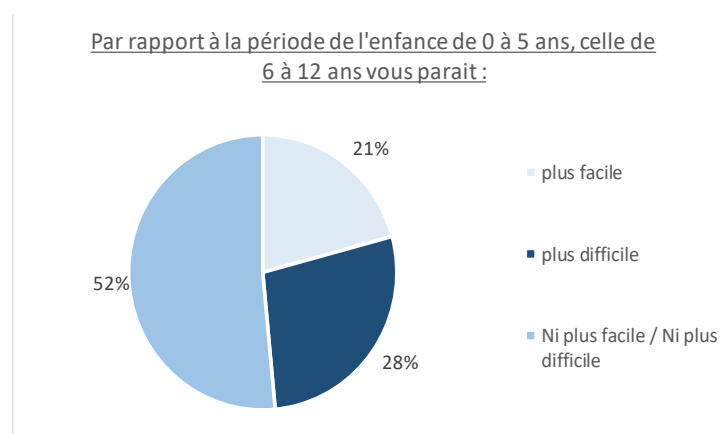
L'analyse de cette enquête est effectuée en trois parties. La première partie porte sur les sujets de préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans. La deuxième partie permettra d'identifier les besoins et les moyens de communication des parents. Pour finir, la troisième partie s'attachera à mesurer les types d'actions qui pourraient répondre à la demande des parents.

La préoccupation des parents

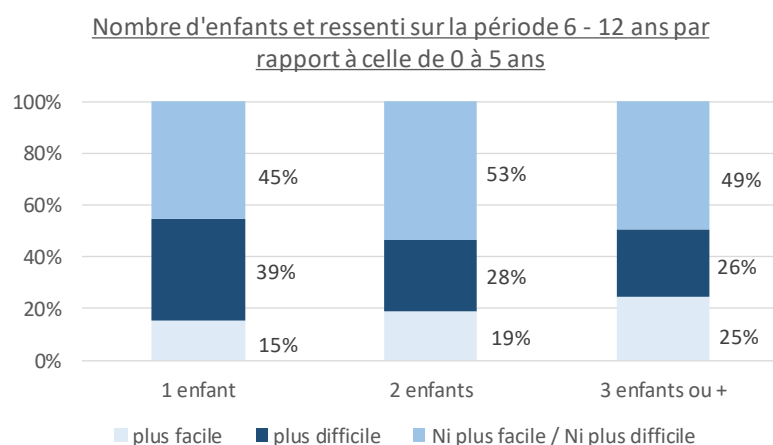
1 - Les principales préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans

a) La période de 6 à 12 ans est-elle considérée difficile pour les parents ?

En comparaison à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans ne paraît ni plus facile ni plus difficile pour plus de la moitié des répondants (52 %). Cependant, près d'un tiers des répondants trouvent la période de 6 à 12 ans plus difficile (28 %) et 21 % trouvent la période de 6 à 12 ans plus facile. Ce résultat ne permet donc pas d'avoir une opinion affirmée sur la difficulté ou non de cette période.



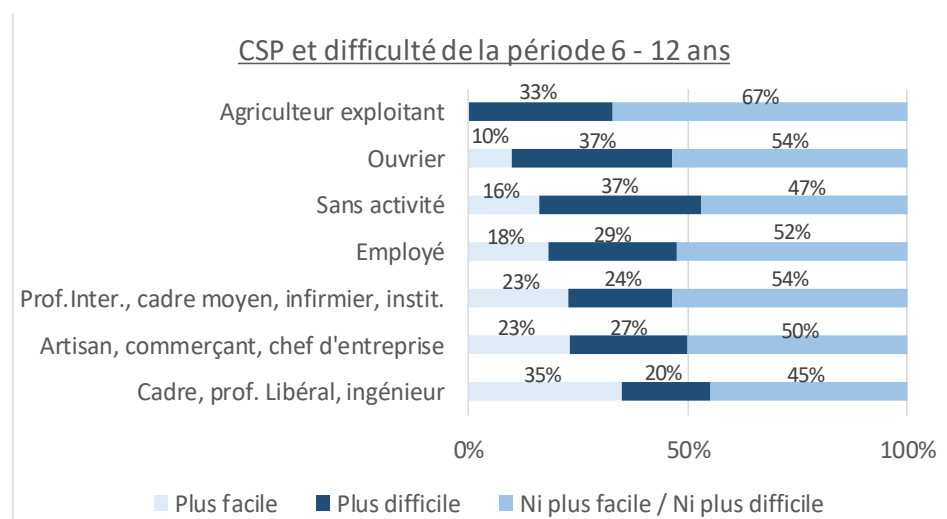
Lorsque l'on s'intéresse de plus près au profil des répondants, on remarque que les parents qui ont un seul enfant sont plus nombreux à trouver la période de 6 à 12 ans plus difficile que celle de 0 à 5 ans puisqu'ils sont près de 40 % (28 % pour les parents de 2 enfants et 26 % pour les parents de 3 enfants ou plus).



La situation familiale (en couple ou seul(e)) n'a pas de corrélation avec la facilité ou la difficulté par rapport à cette période. Cependant, entre une famille recomposée ou non, une corrélation existe. Les familles recomposées sont plus nombreuses à trouver la période de 6 à 12 ans plus difficile que celle de 0 à 5 ans (42 %) par rapport aux familles non recomposées (25 %).

En ligne : Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît :		
En colonne : Si en couple, famille recomposée ? :		
% Colonne	Oui	Non
Plus facile	17 %	23 %
Plus difficile	42 %	25 %
Ni plus facile / Ni plus difficile	42 %	53 %

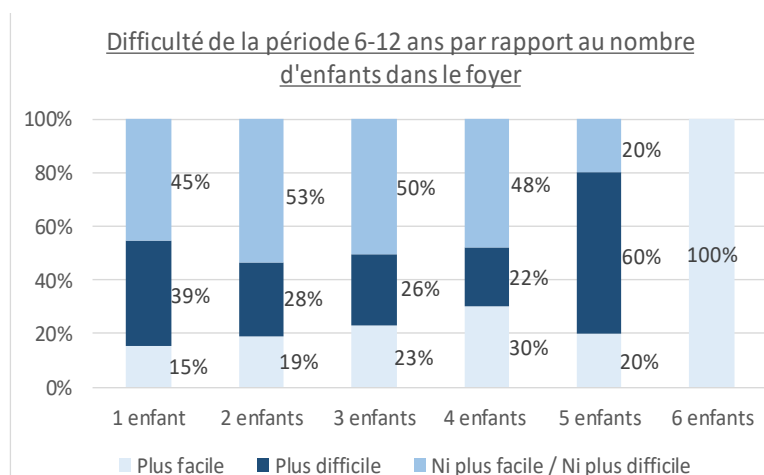
Lorsque l'on s'intéresse à la profession du répondant, on remarque que 37 % des ouvriers et des personnes sans activités professionnelles trouvent la période de l'enfance de 6 à 12 ans plus difficile que la période de 0 à 5 ans. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne (28 %). En revanche, les cadres et professions libérales ne sont que 20 % à trouver cette période plus difficile, et 35 % à trouver cette période plus facile.



Les parents qui trouvent la période de 6 à 12 ans plus difficile que la période de 0 à 5 ans sont les parents d'un enfant (39 %) et de 5 enfants (60 %). On remarque que, mis à part les parents de 5 enfants, plus le nombre d'enfants dans le foyer augmente, moins la difficulté de cette période par rapport à celle de 0-5 ans est ressentie.

Cela peut s'expliquer par plusieurs manières. D'une part, lorsqu'il y a plusieurs enfants dans un foyer, les plus grands aident les parents à s'occuper des plus petits ce qui permet l'entraide avec les parents et peut donc diminuer leur difficulté. D'autre part, lorsqu'une famille à un seul enfant, celle-ci est davantage focalisée sur celui-ci et sera plus préoccupée par les difficultés rencontrées. En effet, lorsqu'il y a plusieurs enfants, les parents peuvent avoir tendance à donner plus d'attention au plus jeune qui est en plein apprentissage et ainsi moins se focaliser sur le(s) plus âgé(s) qui auront entre 6 et 12 ans.

Il serait donc intéressant, au regard de ses résultats, de se rapprocher des personnes seules et des PCS- afin de comprendre les difficultés rencontrées et pouvoir mettre en place des actions permettant de mieux vivre cette période.



Attention, une seule famille est composée de 6 enfants dans son foyer. Il faut donc analyser avec précaution ce graphique.

b) Quels sont les sujets qui préoccupent les parents ?

Les trois sujets qui préoccupent le plus les parents sont :

- Suivre la scolarité, l'orientation et les résultats scolaires de son enfant
- Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateurs, console de jeux, téléphone...)
- Affirmer votre autorité vis-à-vis de lui et gérer les conflits

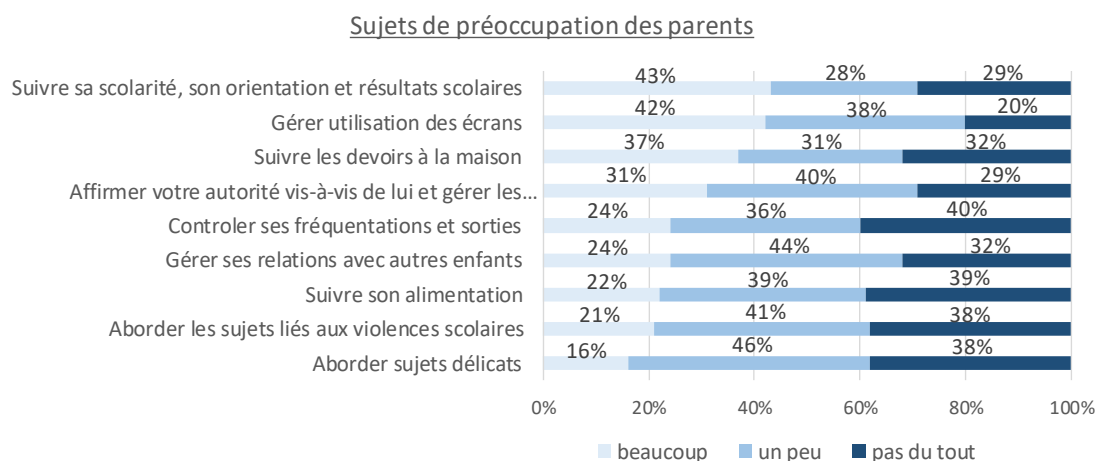
A l'ère numérique, l'utilisation des écrans est un sujet préoccupant pour les parents. La gestion des écrans, qui sont à la fois utilisés pour des moyens ludiques y compris dans les écoles, mais qui sont addictifs et dangereux pour le développement des enfants, inquiète les parents.

De plus, la scolarité des enfants est également un sujet préoccupant. La préoccupation s'est peut-être accentuée avec la réforme des rythmes scolaires.

A l'inverse, les trois sujets qui préoccupent le moins les parents sont :

- Contrôler les fréquentations et sorties de son enfant
- Suivre son alimentation
- Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec son enfant

Cependant, le graphique permet de voir que les tous sujets préoccupent au minimum à 60 % des répondants (beaucoup et un peu).

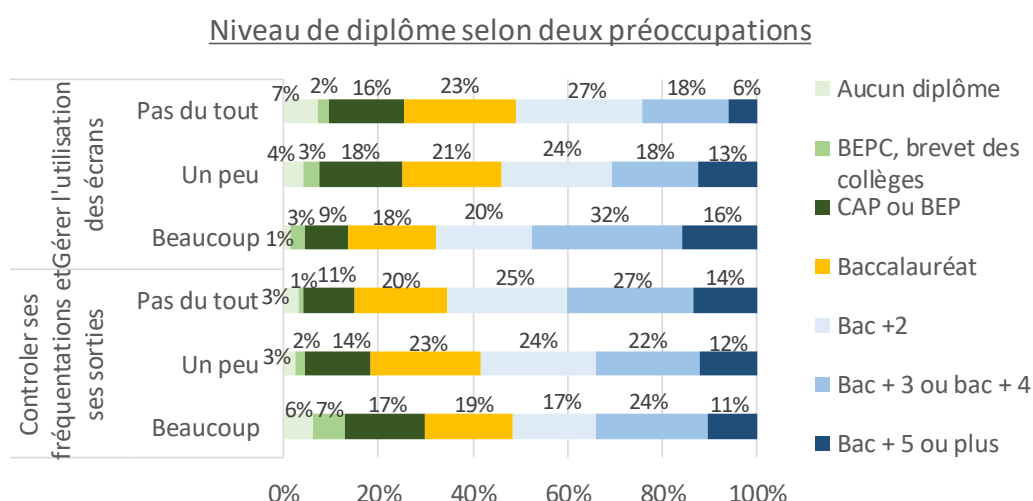


Le nombre d'enfant dans le foyer, la situation de la famille et la PCS des parents n'ont pas de corrélation avec l'ordre des sujets préoccupants. Cependant, le niveau de diplôme peut être interprété pour deux préoccupations : la gestion des écrans et le contrôle des fréquentations et sorties.

Ainsi, on constate que la gestion des écrans préoccupe davantage les répondants qui ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Pourtant, aujourd'hui, rares sont les personnes n'ayant pas de télévision, de tablette ou de téléphone dans leur foyer. Selon le niveau de diplôme, le foyer ne sera pas équipé de la même manière, les personnes avec un diplôme inférieur au baccalauréat auront moins souvent de multi-équipement¹. Aussi, les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat sont peut-être moins informées sur les problématiques de l'écran et sont donc peut-être moins préoccupées pour ceux-ci.

« Contrôler les fréquentations et sorties » de son enfant est, au contraire, une préoccupation plus importante pour les répondants avec un diplôme inférieur au baccalauréat. En effet, ils sont plus nombreux à beaucoup se préoccuper des fréquentations et sorties (6 % pour les répondants n'ayant aucun diplôme, 7 % pour les répondants ayant un BEPC, 17 % pour les répondants ayant un CAP ou BEP) qu'à ne pas du tout s'en préoccuper (3 % pour les répondants n'ayant aucun diplôme, 1 % pour les répondants ayant un BEPC, 11 % pour les répondants ayant un CAP ou BEP).

A l'inverse, les répondants qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat sont moins nombreux à se préoccuper beaucoup des fréquentations et sorties de leur(s) enfant(s) (17 % pour les répondants ayant un bac+2, 24 % pour les répondants ayant un bac +3 ou bac +4, 11% pour les répondants ayant un bac+5 ou plus) que pas du tout (25 % pour les répondants ayant un bac+2, 27 % pour les répondants ayant un bac +3 ou bac +4, 14% pour les répondants ayant un bac+5 ou plus). Cela peut s'expliquer notamment par le lieu d'habitation, caractéristique du niveau de vie, qui peut avoir une influence sur les fréquentations.



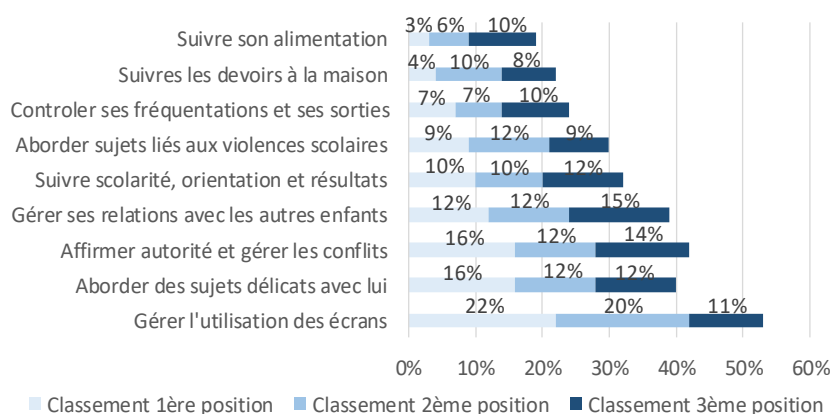
Note de lecture : 7 % des personnes n'ayant aucun diplôme ne s'intéressent pas du tout à la gestion des écrans.

Les répondants ont ensuite dû numéroter par ordre de préférence les 3 thèmes sur lesquels ils auraient besoin de plus de soutien. Lorsque l'on s'attache à regarder l'ordre d'importance des sujets de préoccupation des parents, on remarque que la gestion de l'utilisation des écrans est choisie par les parents en 1^{ère} et 2^{ème} position et c'est également la thématique la plus citée (53 %). Nous l'avons déjà

¹ Baromètre du numérique, édition 2015, Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

souligné, la gestion des écrans est un sujet qui préoccupe beaucoup les parents, eux-mêmes grands utilisateurs. En revanche, les thématiques les moins citées sont « suivre son alimentation » et « suivre les devoirs à la maison ». Peu de parents sont préoccupés par ces thématiques, 19 % des répondants citent dans leur classement la thématique « suivre son alimentation » et ils sont 22 % à « suivre les devoirs à la maison ». Cependant, le suivi des devoirs peut faire partie de la catégorie « suivre la scolarité, l'orientation et les résultats ». Ces deux catégories devraient donc être regardées dans leur globalité afin de ne pas biaiser l'analyse.

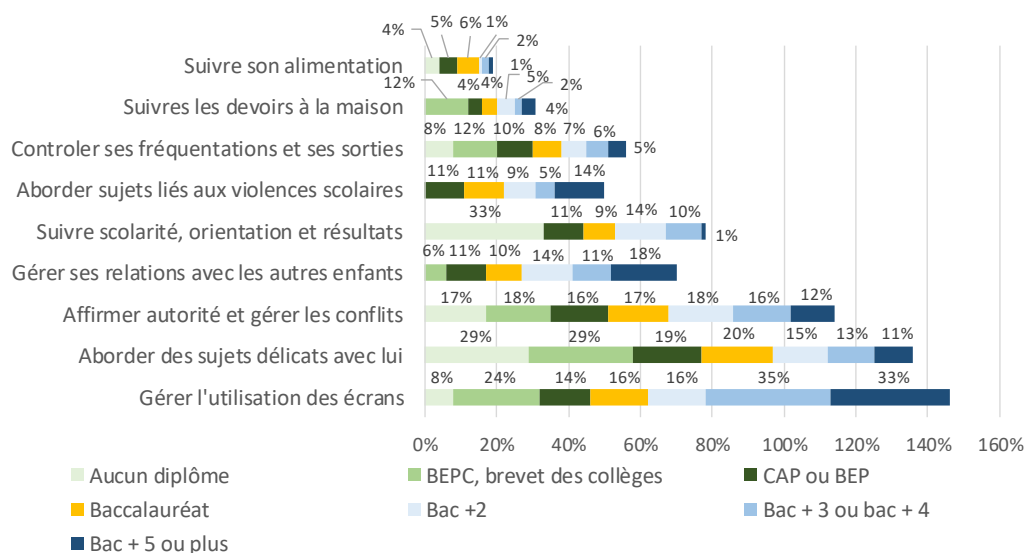
Ordre d'important des sujets de préoccupation



Concernant les sujets choisis en première position, on remarque que les répondants ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat sont plus nombreux à être préoccupés par le fait d'aborder les sujets délicats avec leur(s) enfant(s) et de suivre la scolarité, l'orientation et les résultats. En revanche, et comme vu précédemment, les répondants ayant un diplôme supérieur au baccalauréat sont davantage préoccupés par la gestion de l'utilisation des écrans.

Concernant les thématiques les moins citées par les parents « suivre son alimentation » et « suivre les devoirs à la maison », on remarque que ces catégories sont davantage citées par les répondants ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. Les personnes avec un diplôme inférieur au baccalauréat peuvent se sentir moins à l'aise avec les devoirs de leurs enfants que les personnes avec un diplôme supérieur au baccalauréat ce qui pourrait expliquer cette différence. En revanche, « affirmer son autorité et gérer les conflits » est une catégorie qui préoccupe tous les niveaux de diplômes.

1er sujet de préoccupation selon le niveau de diplôme du répondant



Les moyens de communication

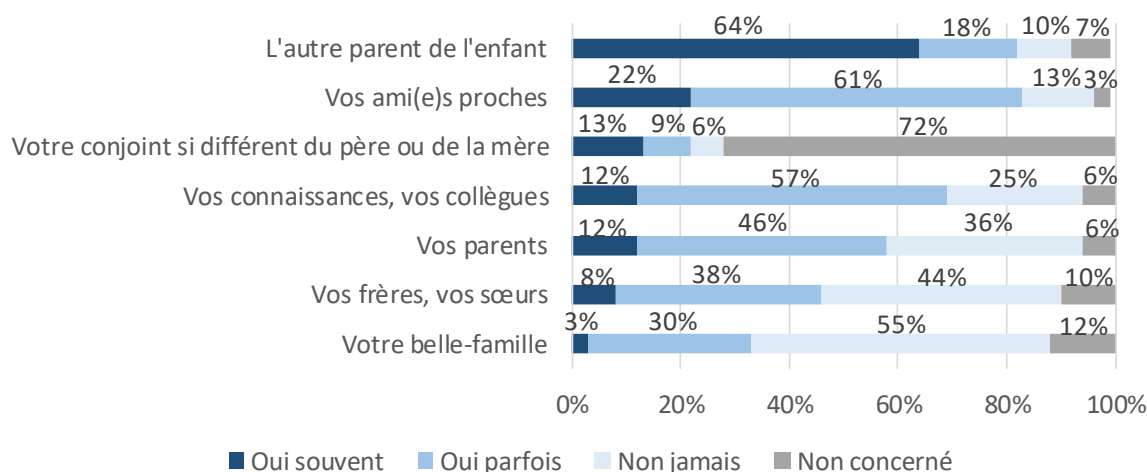
Après avoir pu cerner les préoccupations des familles selon notamment leur niveau de diplôme et leur situation familiale, nous allons nous attacher à définir vers quelles personnes s'orientent les parents pour répondre à leurs questions et quel autre moyen de communication ils utilisent.

1 - Avec qui échangent les parents ?

a) Les échanges avec l'entourage

Lorsque l'un des deux parents se pose des questions, les répondants se tournent en majorité vers l'autre parent de l'enfant (82 % dont 64 % souvent). Ils restent cependant 10 % à ne pas se tourner vers l'autre parent. Mais se sont vers les amis proches que les répondants se tournent le plus (83 % dont 61 % souvent). La belle-famille (33 % dont 3 % souvent) et les frères et sœurs (46 % dont 8 % souvent) sont les personnes qui sont le moins sollicitées.

Vers quelles personnes les répondants se tournent-ils ?

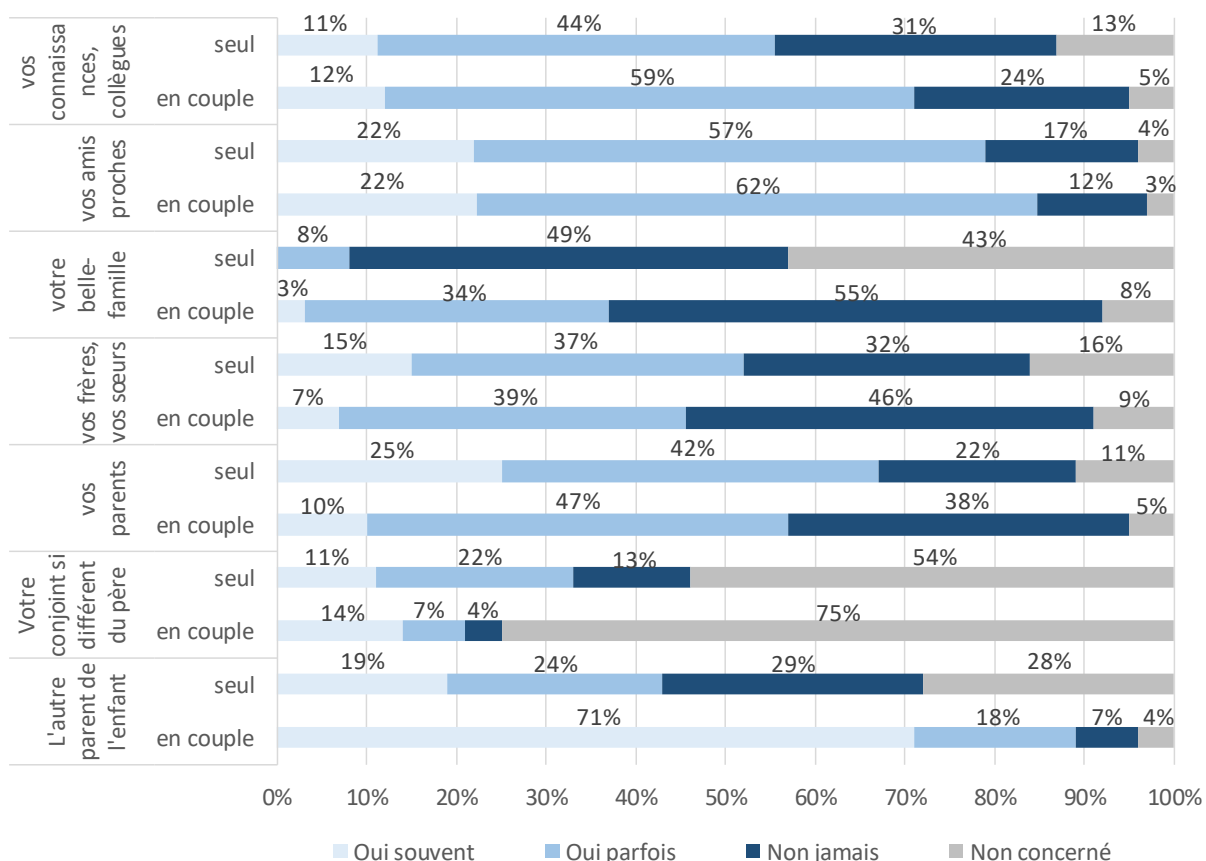


Les répondants ayant une PCS + se tournent davantage vers l'autre parent de l'enfant (86 % dont 72 % souvent) que les PCS- (81 % dont 58 % souvent). Les PCS- sont en effet plus nombreux à ne jamais faire appel à l'autre parent de l'enfant (11 % contre 6 % pour les PCS+). En revanche, les PCS- sont plus nombreux à se rapprocher de leurs parents pour recevoir des conseils ou des réponses à leurs questions (63 % dont 15 % souvent) que les PCS+ (57 % dont 11 % souvent).

Les parents seuls font moins souvent appel à l'autre parent que lorsqu'ils sont en couple (19 % contre 71 % quand ils sont en couple) et sont plus nombreux à ne jamais faire appel à l'autre parent (29 % contre 7 % pour les couples). En revanche, ils sont plus nombreux à faire souvent appel à leurs parents (25 % contre 10 % pour les couples).

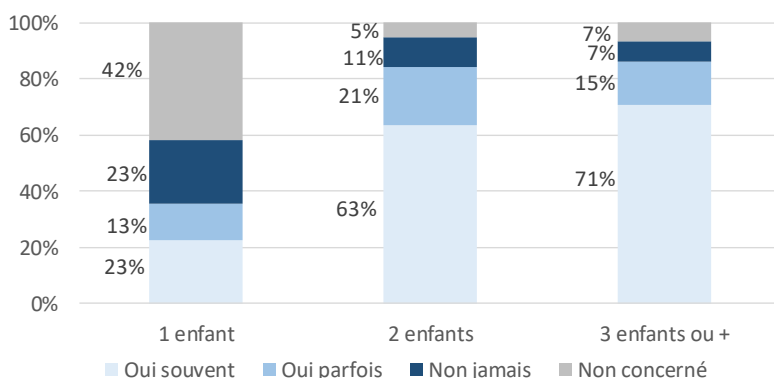
Il serait donc important de se focaliser sur ces personnes seules qui ne font pas appel à l'autre parent. En effet, cela peut supposer des relations conflictuelles entre les parents qui peuvent avoir une influence sur l'éducation et la relation avec leur(s) enfant(s). Ainsi, des actions de médiation comme certaines UDAF peuvent les mettre en œuvre (dont l'UDAF des Deux-Sèvres) sont des solutions bénéfiques afin que le contact entre les parents continue.

Personnes vers lesquelles les répondants se tournent selon la situation familiale



Que cela préoccupe beaucoup, un peu ou pas du tout les répondants, c'est avec l'autre parent qu'ils se tournent pour aborder les sujets délicats avec l'enfant tels que la séparation, la maladie, la mort et la sexualité. Par ailleurs, plus les répondants ont d'enfants, plus ils se rapprochent du parent de l'enfant pour leurs questions.

Sollicitation de l'autre parent selon le nombre d'enfant dans le foyer



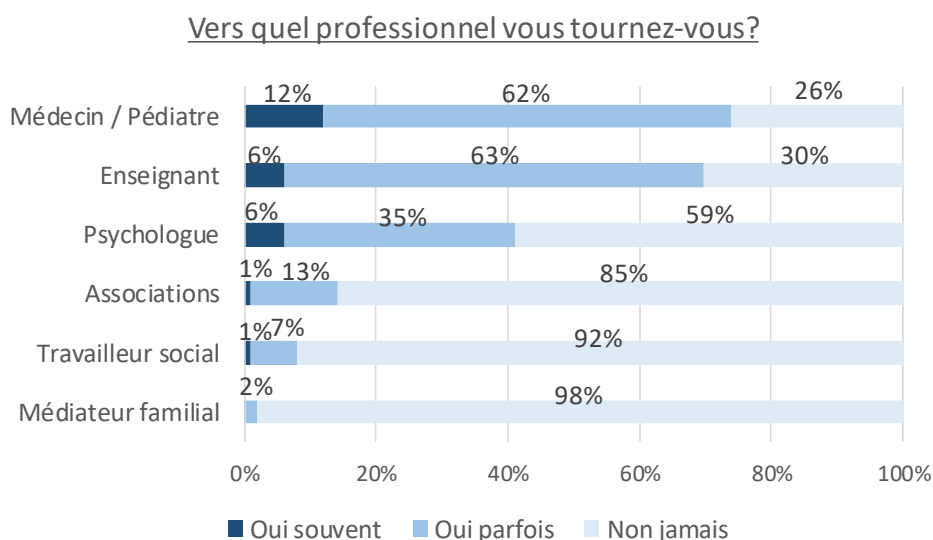
Lorsque l'on s'intéresse aux répondants faisant moins appel à l'autre parent, on remarque que les répondants ayant un seul enfant (5 % de notre échantillon) se tournent davantage vers leurs amis proches (73 %), leurs frères et/ou sœurs (55 %) et leurs parents (50 %) que l'autre parent de l'enfant (35 %). Cela s'explique peut-être par le fait que 21 % des familles avec un seul enfant sont des familles

monoparentales. De plus, les femmes se tournent davantage vers leurs amis proches que les hommes (respectivement 85 % contre 69 % pour les hommes).

Dans tous les cas, les familles se rapprochent souvent de leur entourage pour demander des conseils ou trouver des solutions lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec leurs enfants.

b) Les échanges avec les professionnels

Lorsqu'il s'agit de se tourner vers des professionnels, les répondants se rapprochent davantage de leur médecin ou du pédiatre (74 % dont 12 % souvent) et de l'enseignant (69 % dont 6 % souvent). Au contraire, le médiateur familial n'est quasiment jamais sollicité (2 % parfois) et les travailleurs sociaux également (8 % dont 1 % souvent).



Ce sont les répondants sans activité professionnelle (31 %) et les agriculteurs exploitants (22 %) qui se tournent le plus souvent vers les médecins ou pédiatres lorsqu'ils ont des questions. Les professions intermédiaires et les employés sont les professions qui se tournent le moins vers les médecins ou pédiatres, 32 % d'entre eux ne se tournent jamais vers leur médecin ou pédiatre.

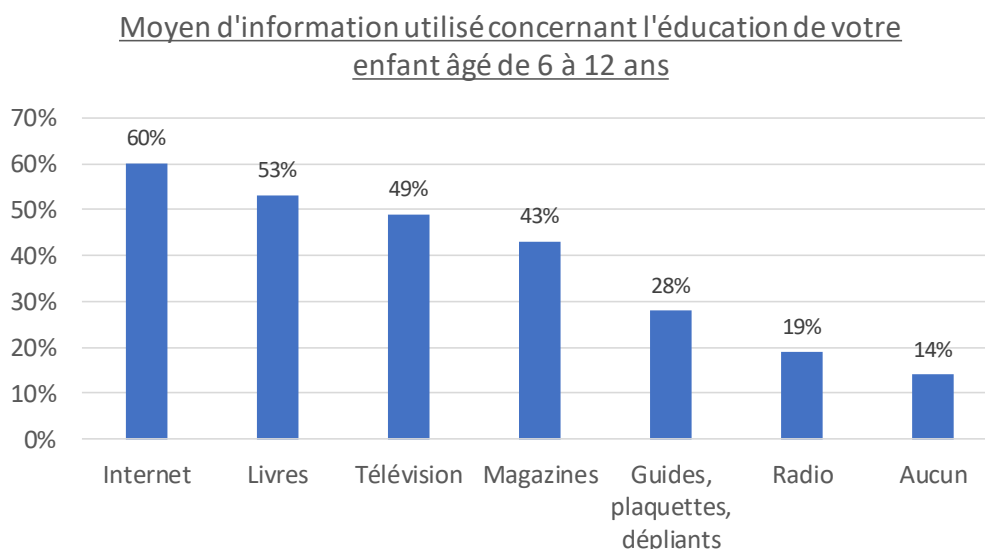
Les médiateurs et travailleurs associatifs, qui sont les professionnels les moins sollicités, le sont davantage par les personnes sans activité professionnelle. On pourrait supposer que les répondants sans emploi ont davantage de temps pour rencontrer des professionnels associatifs que les personnes en activité qui auront tendance à profiter d'un rendez-vous médical pour poser leurs questions.

En ce qui concerne la situation familiale, les répondants étant seuls se tournent davantage vers le psychologue que les couples (61 % contre 13 % souvent contre 38 % contre 5 % souvent pour les couples). Ils se tournent également davantage vers les travailleurs sociaux (26 % contre 5 % pour les couples) et les médiateurs (6 % contre 1 % pour les couples). Lors d'une rupture familiale, il n'est pas rare que des conflits soient prédominants sur l'éducation des enfants. Le recours vers les médiateurs et les travailleurs sociaux est alors indispensable pour désamorcer les situations de conflits.

2 - Les moyens d'informations utilisés

a) Les différents moyens d'informations

Lorsque l'on regarde vers quel moyen d'information les parents se dirigent, on remarque que près des deux tiers des répondants se renseignent sur internet (60 %). Ils sont ensuite la moitié à se renseigner dans des livres (53 %) ou dans des émissions de télévision (49 %). Ils sont en revanche peu nombreux à s'informer dans des guides ou plaquettes (28 %) ou à la radio (19 %).

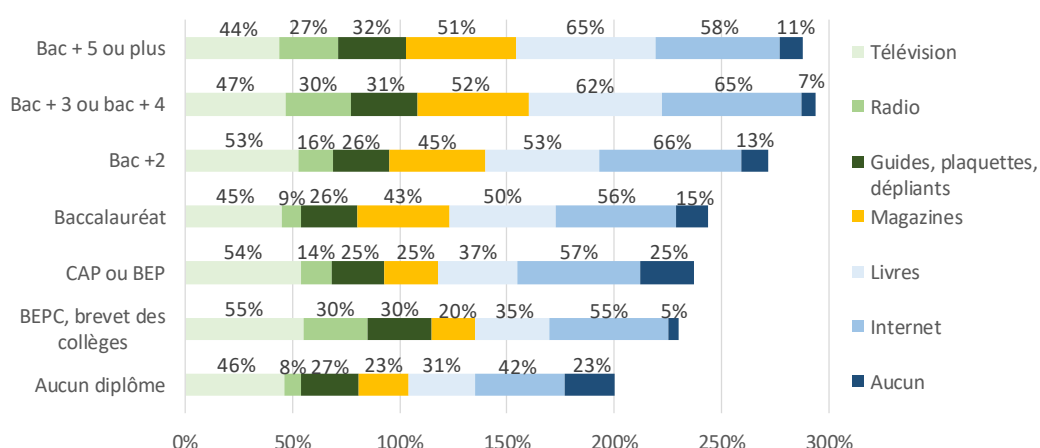


Selon leur niveau de diplôme, les répondants n'utilisent pas les mêmes moyens d'information. En effet, même si la télévision est regardée à peu près autant pour tous les niveaux de diplômes (entre 44 % et 55 % selon les niveaux de diplômes), les magazines et les livres sont davantage utilisés par les répondants possédant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat et encore plus par les répondants ayant un bac + 5 qui sont les seuls à privilégier en premier les livres avant l'utilisation d'internet.

On peut en effet penser que si les répondants ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, ils ont par ailleurs des revenus plus importants leur permettant d'acheter davantage de livres ou de s'abonner à des magazines spécialisés dans l'éducation des enfants. Ils sont également plus coutumiers de l'utilisation de livres, soit dans leurs études, soit dans leur vie professionnelle.

Par ailleurs, les répondants n'ayant aucun diplôme sont moins nombreux que les autres diplômés à aller sur internet (42 % contre minimum 55 % pour les autres diplômes). Cela peut faire lien avec la possession des multi-écrans que nous avons vu précédemment.

Moyen d'information utilisé selon le niveau de diplôme des répondants



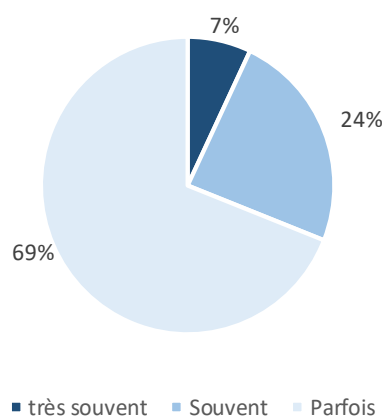
Lorsque l'on s'intéresse au mode d'information selon les sujets de préoccupation, on remarque que pour les répondants qui sont beaucoup préoccupés par le fait d'aborder les sujets délicats avec leur enfant, 73 % d'entre eux se renseignent sur internet.

b) Les utilisateurs d'internet

Concernant les personnes se rendant sur internet pour se renseigner sur l'éducation de leur(s) enfant(s), plus des deux tiers des répondants s'y rendent régulièrement (76 % dont 7 % très souvent), les autres répondants ne s'y rendant que parfois (24 %).

Les variables caractéristiques n'ont pas de corrélation avec la fréquence d'utilisation d'internet.

fréquence d'utilisation d'internet



Sur la question de l'éducation des enfants, les répondants s'informant sur internet ne sont pas satisfaits à 65 % de la qualité des sites internet qu'ils consultent.

Lorsqu'ils sont estimés de qualité, les 5 sites les plus cités sont :

- Doctissimo (12 %)
- Wikipédia (10%)
- Google (10 %)
- Les maternelles (9 %)
- Forum de parents (7 %)

Google n'étant pas un site mais un moteur de recherche, on peut supposer que nombreux sont ceux qui ont mal interprété la question.

Les répondants ayant un diplôme supérieur ou égal à un bac+5 se dirigent davantage vers les sites internet « les maternelles » et « parentalité positive » que les répondants ayant le baccalauréat qui se rendent davantage sur Doctissimo. Les répondants ayant un CAP ou un BEP se rendent, quant à eux sur des sites comme « Wikipédia » ou « forum de parents ».

Cela peut s'expliquer par le fait que le site « Doctissimo » est un site internet connu comme s'adressant au grand public, adapté à tout le monde et abordant tous les sujets en lien avec la famille. « Les maternelles » est un site internet lié à l'émission du même nom diffusé sur France 5. Le format de cette émission, le langage employé, la venue d'expert et la chaîne de diffusion peuvent être des caractéristiques qui attirent davantage des personnes de PCS+.

La majorité des répondants ne fréquentent pas les forums ou réseaux sociaux pour répondre à leurs questions sur l'éducation de leur enfant (87 %). Cependant, les 13 % les fréquentant sont en majorité satisfaits (78 %). Les 3 forums ou réseaux sociaux sur lesquels ils se rendent en majorité sont :

- Facebook (50 %)
- Doctissimo (18 %)
- Blogs divers (9 %)

Au vu des résultats, il serait donc intéressant de pouvoir aider les familles à mieux se diriger lorsqu'elles consultent internet. Des documents mis à la disposition des familles pourraient être créés afin de cibler des sites internet de qualités.

Les acteurs de l'aide à la parentalité

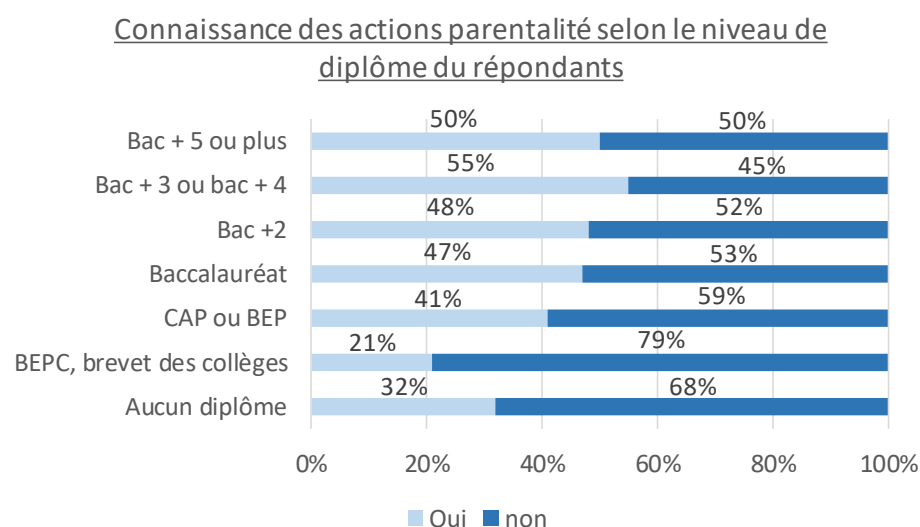
1 - Les actions connues par les parents

Près de la moitié des répondants ont connaissance des actions près de chez eux (47 %).

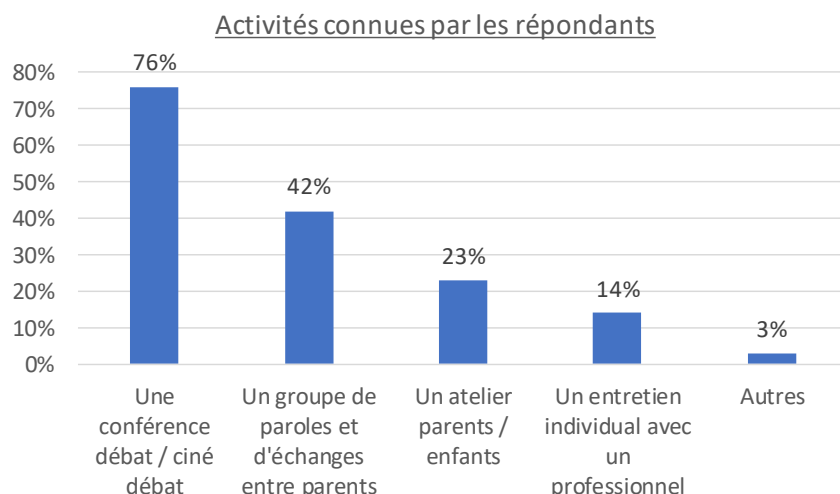
Les femmes ont davantage connaissance des activités qui existent à proximité de chez elles que les hommes (respectivement 50 % contre 20 %). Lorsqu'une femme est enceinte, elle reçoit une invitation de la PMI (Protection maternelle infantile) de sa ville pour participer à des réunions d'information sur la parentalité. Cela lui permet d'être mise au courant de l'existence de réunions et activités d'aide à la parentalité alors qu'un homme n'y est pas personnellement invité. De plus, on peut penser que les femmes, qui s'occupent davantage des enfants que les hommes malgré les changements des dernières années, se sont plus renseignées sur les actions qui pouvaient les aider que les hommes qui se réfèrent davantage à leur conjointe.

Les répondants ayant 3 enfants ou plus ont davantage connaissances des activités à proximité de chez eux (57 %) que ceux ayant moins de 3 enfants dans leur foyer (48 % pour les répondants ayant 1 enfant et 42 % pour les répondants ayant 2 enfants). Le fait de ne pas être en activité professionnelle n'est pas une explication puisque 92 % des répondants qui connaissent ces actions sont en activité.

De plus, les diplômes inférieurs au baccalauréat sont moins nombreux à connaître les activités à proximité (entre 21 % et 41 % selon le diplôme) que les diplômes supérieurs au baccalauréat (plus de 47 %). On observe le même constat entre les PCS+ et les PCS-.



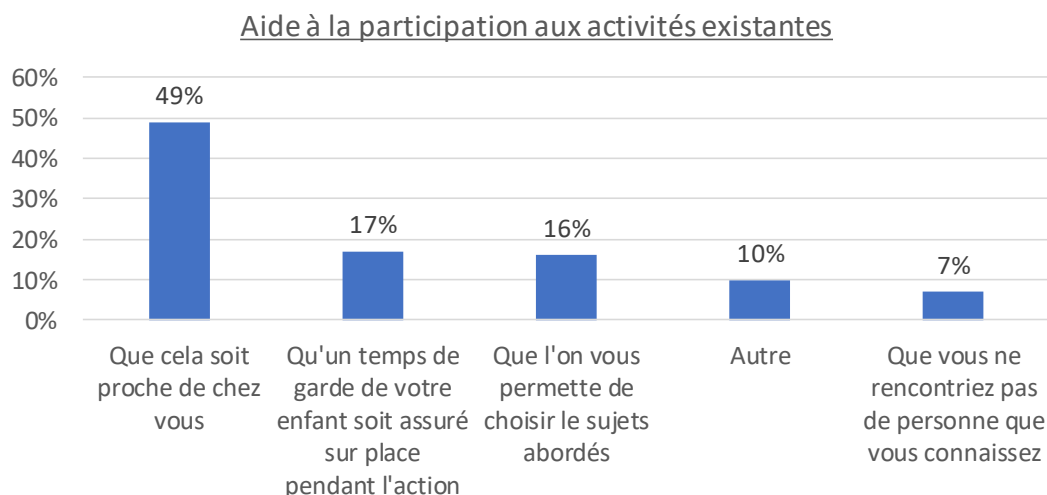
L'action la plus connue est celle des conférences-débat / cinés-débat (76 %). Moins de la moitié des répondants connaissent le groupe de paroles et d'échanges entre parents (42 %). Les ateliers parents/enfants (23 %) et les entretiens individuels avec un professionnel (14 %) sont peu connus.



Les conférences-débats / ciné-débats, qui est l'action la plus connue, est une activité connue principalement par les personnes en couple (80 % d'entre eux contre 46 % pour les personnes seules) et dont le répondant travaille (80 % contre 41 % des répondants qui ne travaillent pas). Le groupe de paroles et d'échanges entre parents est également plus connu par les personnes en couples (44 %) que par les personnes seules (30 %). Les répondants ne travaillant pas sont plus nombreux à connaître les ateliers parents/enfants (37 %) que les répondants qui travaillent (22 %). C'est également le cas des entretiens individuels (respectivement 22 % contre 12 %).

Concernant les PCS, les conférences et ciné débats sont connus par tous. Cependant, il y a des disparités sur les autres activités. En effet, aucun des répondants sans activité professionnelle ne connaît l'existence des entretiens individuels avec un professionnel et seulement 4% des employés en ont connaissance. Les PCS+ ont davantage connaissance de cette activité (entre 10 % et 21 % selon la PCS+). La profession ou catégorie socioprofessionnelle a donc une influence sur la connaissance des activités. **Un travail de communication doit être adapté à ces familles.**

Près de la moitié des répondants (49 %) déclarent que ce qui pourrait faciliter leur participation à ce type d'action, c'est que cette activité soit proche de chez eux. Ils sont moins d'un cinquième à souhaiter un temps de garde pour leur enfant ou de vouloir choisir les sujets abordés. De plus, 10% des répondants déclarent autre chose qui pourrait leur faciliter leur participation. Les réponses les plus citées montrent que les personnes manquent de temps pour pouvoir participer à ces activités. Elles manquent également d'informations et souhaiteraient que les horaires soient plus flexibles avec les personnes qui travaillent.



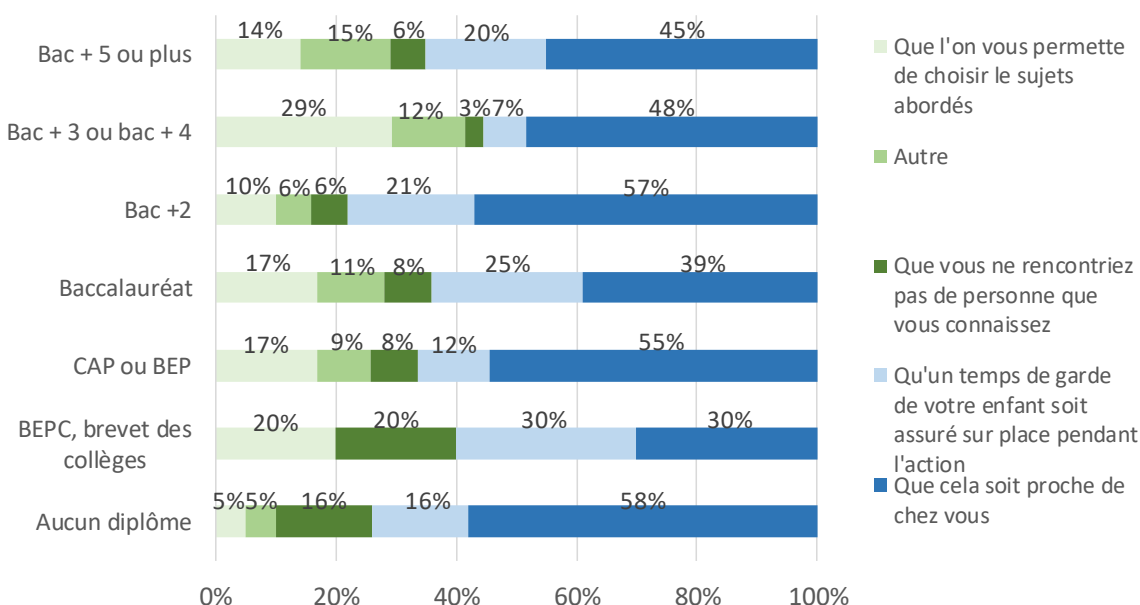
La situation familiale a un impact sur la réponse à cette question. En effet, les personnes vivant seules sont plus nombreuses à choisir un temps de garde pour leur enfant (32 % contre 15 % pour les personnes en couples). En revanche, elles sont moins nombreuses à vouloir la proximité du lieu de l'activité, bien que cela soit la réponse la plus demandée (39 % contre 51 % pour les personnes en couples).

Ainsi, bien que les activités ne peuvent être proches géographiquement de tout le monde, le temps de garde pourrait être une solution à penser dans les activités à développer.

Les répondants faisant partie d'une famille recomposée sont plus nombreux à ne pas vouloir rencontrer une personne qu'ils connaissent (17 % contre 6 % pour les couples non recomposés).

Lorsque l'on s'intéresse au niveau de diplôme, on remarque que ceux qui se préoccupent le plus des personnes qu'ils connaissent et qu'ils pourraient rencontrer lors d'activités sont les personnes sans aucun diplôme ou avec un BEPC (respectivement 16 % et 20 %), les autres diplômes ne dépassant pas 8 %.

Raisons de la participation selon le niveau de diplôme

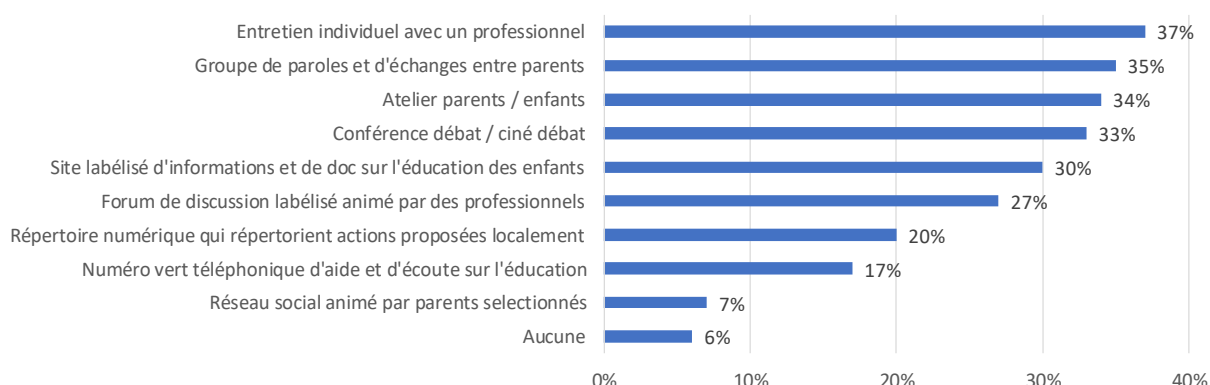


2 - Les actions qui intéressent les parents

Lorsqu'on interroge les familles pour connaître les activités qui les intéressent le plus, c'est l'entretien individuel avec un professionnel qui ressort en premier (37 %). Pourtant, il s'agit comme nous l'avons vu précédemment de l'activité la moins connue de notre panel. C'est ensuite le groupe de paroles et d'échanges entre parents qui est choisi (35 %), les ateliers parents/enfants (34 %) et les conférences et cinés débats (33 %).

L'activité qui intéresse le moins les familles est le réseau social animé par des parents sélectionnés (7 %). Le numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation (17 %) et le répertoire numérique qui répertorient les actions proposées localement intéressent moins d'un cinquième de notre panel (respectivement 17 % et 20 %).

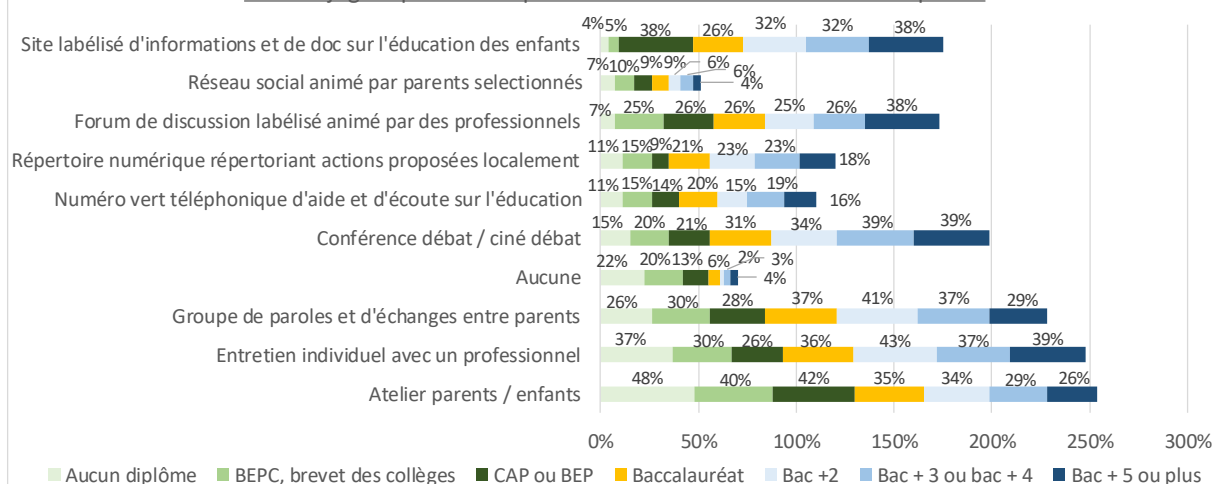
Actions jugées prioritaires par les familles



La situation familiale a un impact sur les préférences dans familles dans les actions qu'elles souhaiteraient voir mises en place. Les couples sont plus nombreux à s'intéresser aux conférences et ciné débats (34 % contre 21 % pour les personnes seules). En revanche, les personnes seules sont plus nombreuses à être intéressées par les ateliers parents/enfants (47 % contre 32 % des couples).

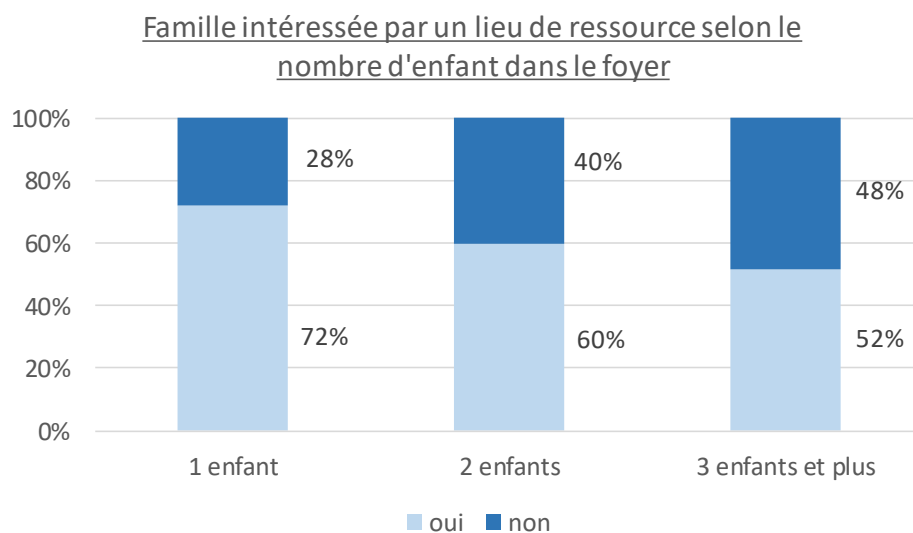
Le niveau de diplôme permet de remarquer que les personnes n'ayant aucun diplôme, un BEPC, un CAP ou un BEP sont plus nombreuses à n'être intéressées par aucune activité (respectivement 22 %, 22 % et 13 %) tandis que les autres diplômés sont beaucoup moins nombreux (entre 2 % et 6 %). De plus, elles sont également plus intéressées par les ateliers parents/enfants (entre 40 % et 48 %) que les personnes avec un diplôme supérieur au baccalauréat (entre 26 % et 35 %). Les répondants ayant un bac+5 sont les plus nombreux à s'intéresser au forum de discussion labellisé et animé par des professionnels (38 %) et au site labellisé d'informations et de documentations sur l'éducation des enfants (38 %) tandis que les personnes n'ayant aucun diplôme sont ceux que ça intéresse le moins (respectivement 7 % et 4 %). On observe les mêmes résultats en ce qui concerne les PCS+ et les PCS-.

Actions jugées prioritaires par les familles selon leur niveau de diplôme



Les répondants sont en majorité intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6 à 12 ans (58 %).

Moins les familles ont d'enfants, plus elles sont intéressées par les lieux de ressources. Ainsi, 72 % les familles avec un seul enfant sont plus nombreuses à être intéressées par ces lieux (72 %) que les familles avec 2 enfants (60 %) et trois enfants et plus (52 %).



La situation familiale permet également de voir que les personnes seules sont plus nombreuses à être intéressées par ces activités (73 % contre 55 % pour les couples).

Conclusion

Cette enquête aura permis de cibler les préoccupations et les attentes des parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans.

Ainsi, les parents rencontrent des difficultés sur la période 6 à 12 ans de leur enfant. Ils sont 28% à trouver cette période plus difficile que celle de 0 à 5 ans. Ce sont surtout les personnes seules, avec un seul enfant, faisant partie d'une famille recomposée et de PCS- qui trouvent cette période plus difficile. Un travail d'approche vers ces personnes afin de comprendre les difficultés rencontrées serait nécessaire pour pouvoir mettre en place de nouvelles actions.

Les sujets qui préoccupent le plus les parents concernent la gestion des écrans, eux-mêmes grand utilisateurs, et la scolarité de leur enfant (suivi des devoirs et de leur scolarité, orientations et résultats scolaires).

Les répondants échangent essentiellement avec l'autre parent de l'enfant et leurs amis proches. Ils sont tout de même 10 % à ne pas faire appel à l'autre parent de l'enfant. Ce sont essentiellement des personnes seules qui se rapprochent de leurs parents.

Des actions de médiation, comme celles pratiquées par certaines UDAF, sont pertinentes afin de remédier aux relations conflictuelles entre parents.

Les familles se tournent le plus souvent vers le médecin ou pédiatre de famille ou vers l'enseignant de l'enfant. Les travailleurs sociaux et le médiateur familial sont encore trop peu sollicités. Lorsqu'ils le sont, ce sont davantage les personnes sans activité professionnelle qui les sollicitent.

Internet est le moyen de communication le plus utilisé par les familles, suivi des livres. Les sites les plus consultés sont Doctissimo, Wikipédia et les maternelles. Le forum internet le plus consulté est Facebook. Il serait donc intéressant de pouvoir aider les familles à mieux se diriger lorsqu'elles consultent sur internet, notamment en ciblant des sites de qualité.

Moins de la moitié des répondants connaissent les actions près de chez eux. Les activités les plus connues sont les conférences et ciné débats ainsi que les groupes de parole et d'échanges entre parents. Pour que ces actions aient plus de participation, la proximité est la raison principale choisie par les répondants.

Les actions qui intéressent le plus les parents sont les entretiens individuel avec un professionnel et les groupes de paroles et d'échanges. L'action la plus connue, les conférences et ciné débats, est choisie en 4^{ème} position.

Il faut donc noter une différence entre les actions les plus connues et les actions qui intéressent le plus.

Plus de la moitié des familles (58 %) est intéressée par un lieu de ressources d'éducation pour les 6-12 ans.

En conclusion, ces informations vont permettre à l'UDAF des Deux-Sèvres et aux associations familiales du département de pouvoir mieux cerner les besoins des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans, et de développer des activités ou réunions de soutien à la parentalité ciblant un profil de parents davantage concerné par les difficultés rencontrées pendant cette période.

Annexes

Questionnaire

q1 - Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît :

- ☐ 1. Plus facile
- ☐ 2. Plus difficile
- ☐ 3. Ni plus facile / ni plus difficile

Parmi les sujets suivants et concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) entre 6 et 12 ans, quels sont les sujets qui vous préoccupent ?

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout
Aborder des sujets délicats avec lui (séparation, maladie, mort, sexualité...)	☐	☐	☐
Gérer ses relations avec les autres enfants	☐	☐	☐
Contrôler ses fréquentations et ses sorties	☐	☐	☐
Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone ...)	☐	☐	☐
Suivre sa scolarité, son orientation et ses résultats scolaires	☐	☐	☐
Suivre les devoirs à la maison	☐	☐	☐
Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui	☐	☐	☐
Affirmer votre autorité vis-à-vis de lui et gérer les conflits	☐	☐	☐
Suivre son alimentation	☐	☐	☐

q2b

	1_Aborder des sujets délicats avec lui (séparation, maladie, mort, sexualité ...)	2_Gérer ses relations avec les autres enfants	3_Contrôler ses fréquentations et ses sorties	4_Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone ...)	5_Suivre sa scolarité, son orientation et ses résultats scolaires	6_Suivre les devoirs à la maison	7_Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui	8_Affirmer votre autorité vis-à-vis de lui et gérer les conflits	9_Suivre son alimentation
Sujets classés par ordre d'importance pour les 3 thèmes sur lesquels vous auriez le plus besoin de soutien ?(classé 1)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sujets classés par ordre d'importance pour les 3 thèmes sur lesquels vous auriez le plus besoin de soutien ?(classé 2)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sujets classés par ordre d'importance pour les 3 thèmes sur lesquels vous auriez le plus besoin de soutien ?(classé 3)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous tournez-vous vers les personnes suivantes ?

	Oui souvent	Oui parfois	Non jamais	Non concerné
L'autre parent de l'enfant	☐	☐	☐	☐
Votre conjoint si différent du père ou de la mère	☐	☐	☐	☐
Vos parents	☐	☐	☐	☐
Vos frères, vos sœurs	☐	☐	☐	☐
Votre belle famille	☐	☐	☐	☐
Vos ami(e)s proches	☐	☐	☐	☐
Vos connaissances, vos collègues	☐	☐	☐	☐

Quand vous avez des questions ou rencontrez des difficultés concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous arrive-t-il de prendre conseil auprès d'un (ou une) :

	Oui souvent	Oui parfois	Non jamais
Médecin / pédiatre	☐	☐	☐
Psychologue	☐	☐	☐
Travailleur social (éducateur, assistant social...)	☐	☐	☐
Médiateur familial	☐	☐	☐
Enseignant	☐	☐	☐
Association (familiale, parents d'élèves, sportive...)	☐	☐	☐

q5 - Quel(s) moyen(s) d'information utilisez-vous concernant l'éducation de votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ 1. La télévision
- ☐ 2. La radio
- ☐ 3. Les guides, plaquettes, dépliants
- ☐ 4. Les magazines
- ☐ 5. Les livres
- ☐ 6. Internet
- ☐ 7. Aucun

q5b - Si vous utilisez internet comme moyen d'information pour répondre à vos questions concernant l'éducation de votre enfant âgé de 6 à 12 ans, vous l'utilisez :

- ☐ 1. Très souvent
- ☐ 2. Souvent
- ☐ 3. Parfois

q5c - Si vous utilisez internet comme moyen d'information, trouvez-vous des sites internet de qualité sur la question de l'éducation des enfants ?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

q5c_nom_du_site - Nom du site internet considéré de qualité par les parents lorsqu'ils cherchent d'information sur l'éducation des enfants

q5d - Si vous utilisez internet comme moyen d'information pour répondre à vos questions concernant l'éducation de votre enfant âgé de 6 à 12 ans, fréquentez-vous les forums ou réseaux sociaux ?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

q5d_nom_du_forum_ou_reseau_social - Nom du forum ou réseau social fréquenté par les parents pour répondre à leur(s) questions sur l'éducation des enfants

q5e - Si oui, répondent-ils à vos attentes ?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

q6 - Avez-vous connaissance de ce type d'activité à proximité de chez vous ?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

q6b - Si oui, quelles activités ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ 1. Un groupe de paroles et d'échanges entre parents
- ☐ 2. Une conférence-débat / ciné-débat
- ☐ 3. Un atelier parents / enfants
- ☐ 4. Un entretien individuel avec un professionnel
- ☐ 5. Autre, précisez :

q6b_autre - q6b_autre

q7 - Parmi les propositions suivantes, qu'est-ce qui pourrait faciliter votre participation à ce type d'action ? (1 seule réponse possible)

- ☐ 1. Que cela soit proche de chez vous
- ☐ 2. Que vous ne rencontriez pas de personne que vous connaissez
- ☐ 3. Qu'un temps de garde de votre enfant soit assuré sur place pendant l'action
- ☐ 4. Que l'on vous permette de choisir les sujets abordés
- ☐ 5. Autre (préciser)

q7_autre - q7_autre

q8 - Que vous ayez déjà participé ou non à des actions d'informations ou de soutien à l'éducation des enfants : Pour vous, si 3 actions prioritaires devaient être mises en place pour vous informer ou vous soutenir, quelles seraient-elles ? (3 réponses maximum)

- ☐ 1. Un groupe de paroles et d'échanges entre parents
- ☐ 2. Une conférence-débat / ciné-débat
- ☐ 3. Un atelier parents / enfants
- ☐ 4. Un entretien individuel avec un professionnel
- ☐ 5. Un numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation
- ☐ 6. Un site labélisé d'informations et de documentations sur l'éducation des enfants
- ☐ 7. Un forum de discussion labélisé animé par des professionnels
- ☐ 8. Un réseau social animé par des parents sélectionnés
- ☐ 9. Un répertoire numérique sur internet qui répertorient les actions proposées localement
- ☐ 10. Aucune
- ☐ 11. Autre, précisez :

q8_autre - q8_autre

q9 - Seriez-vous intéressé par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6-12 ans ? (Comme cela peut exister pour les adolescents avec la maison des ados ou sur la petite enfance avec la protection maternelle et infantile PMI)

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s1 - Commune d'habitation

s1b - Code postal

s2 - Combien d'enfants vivent dans votre foyer ?

s3_1 - Age de l'enfant le plus âgé

s3_2 - Age du second enfant le plus âgé

s3_3 - Age du troisième enfant le plus âgé

s3_4 - Age du quatrième enfant le plus âgé

s3_5 - Age du cinquième enfant le plus âgé

s4 - Situation familiale

- ☐ 1. En couple
- ☐ 2. Seul

s4b - Si en couple, famille recomposée

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s5_1 - Sexe répondant

- ☐ 1. Homme
- ☐ 2. Femme

s6_1 - Age du répondant

s7_1 - Niveau du plus haut diplôme obtenu par le répondant

- ☐ 1. Aucun diplôme
- ☐ 2. BEPC, brevet des collèges
- ☐ 3. CAP ou BEP
- ☐ 4. Baccalauréat
- ☐ 5. Diplôme de niveau bac +2
- ☐ 6. Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4
- ☐ 7. Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur

s8_1 - Travaillez-vous ? (répondant)

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s8b_1 - Travail à temps complet (répondant)

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s9_1 - PCS - Profession répondant

- ☐ 1. Agriculteur exploitant
- ☐ 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise...
- ☐ 3. Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur...
- ☐ 4. Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...
- ☐ 5. Employé administratif et employé de commerce
- ☐ 6. Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur...
- ☐ 7. Retraité
- ☐ 8. Sans activité professionnelle

s5_2 - Sexe conjoint

- ☐ 1. Homme
- ☐ 2. Femme

s6_2 - Age du conjoint

s7_2 - Niveau du plus haut diplôme obtenu par le conjoint

- ☐ 1. Aucun diplôme
- ☐ 2. BEPC, brevet des collèges
- ☐ 3. CAP ou BEP
- ☐ 4. Baccalauréat
- ☐ 5. Diplôme de niveau bac +2
- ☐ 6. Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4
- ☐ 7. Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur

s8_2 - Conjoint travaille ?

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s8b_2 - Travail à temps complet (conjoint)

- ☐ 1. Oui
- ☐ 2. Non

s9_2 - PCS - Profession conjoint

- ☐ 1. Agriculteur exploitant
- ☐ 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise...
- ☐ 3. Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur...
- ☐ 4. Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...
- ☐ 5. Employé administratif et employé de commerce
- ☐ 6. Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur...
- ☐ 7. Retraité
- ☐ 8. Sans activité professionnelle

s10 - Age de la personne de référence du ménage

s11 - Niveau du plus haut diplôme obtenu par la personne de référence du ménage

- ☐ 1. Aucun diplôme
- ☐ 2. BEPC, brevet des collèges
- ☐ 3. CAP ou BEP
- ☐ 4. Baccalauréat
- ☐ 5. Diplôme de niveau bac +2
- ☐ 6. Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4
- ☐ 7. Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur

s12 - CPS - Profession de la personne de référence du ménage

- ☐ 1. Agriculteur exploitant
- ☐ 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise...
- ☐ 3. Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur...
- ☐ 4. Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...
- ☐ 5. Employé administratif et employé de commerce
- ☐ 6. Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur...
- ☐ 7. Retraité
- ☐ 8. Sans activité professionnelle